



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Le Musée huron-wendat maintenant une institution muséale officiellement agréée.**

*Agrée par le Ministère de la Culture et des Communications (MCC), le Musée huron-wendat compte parmi les 149 institutions muséales du Québec venant de recevoir leur agrément.*

**Wendake, le 13 mai 2019**

Depuis son ouverture en 2008, le musée met de l'avant la culture huronne-wendat et celle des Premières Nations en général. Son exposition permanente, Territoire, Mémoire, Savoir accueille des milliers de visiteurs de chaque année, de différents pays à travers le monde. Destination internationale, où la culture, le savoir-faire et surtout l'authenticité des Premières Nations est à l'honneur, cet agrément vient renforcer le travail mis en œuvre par l'équipe à offrir un produit de qualité répondant aux normes de qualité exigée par le ministère.

En effet, l'agrément, décerné par le MCC assure l'application et le respect de normes reconnues à l'échelle internationale en matière de pratiques muséologiques ainsi que de protection et de mise en valeur du patrimoine. Pour obtenir cet agrément, le Musée huron-wendat a dû démontrer qu'il répondait aux exigences en matière de gouvernance, de gestion des ressources humaines et physiques, de services aux différentes clientèles, de gestion et de conservation des collections, de diffusion et d'éducation.

En plus, d'ouvrir la porte à plusieurs possibilités de subventions afin d'augmenter son offre muséale, cet agrément vient renforcer les critères de qualité, de gestion et surtout de préservation de l'authenticité de l'information historiques et culturelles auxquels le Musée huron-wendat se dévoue depuis son ouverture.

-30-

Pour information :

COLOMBE BOURQUE,  
Directrice générale de l'Industrie touristique de Wendake  
418-847-0624 poste 2003